

## La gestion des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) dans les Yvelines en 2012

### Sommaire

1. Organisation institutionnelle de la compétence déchets
2. Quantités de DMA collectées en 2012
3. Focus sur les OMA collectées
4. Comparaison des quantités de DMA collectées sur différents territoires
5. Evolution des quantités de DMA collectées entre 2000 et 2012
6. Destinations de traitement des DMA collectés
7. Méthodologie

### 1. Organisation institutionnelle de la compétence déchets

#### • La compétence collective

Etablissements publics de coopération locale assurant la collecte dans les Yvelines  
au 1er janvier 2013

#### EPCL à compétence collective

- 1 : CC des Portes de l'Île-de-France
- 2 : CC du Plateau de Lommoye
- 3 : SICTOMP
- 4 : SIEED
- 5 : SICTOM de Rambouillet
- 6 : SIOM de la Vallée-de-Chevreuse
- 7 : CC de la Haute Vallée-de-Chevreuse
- 8 : CA Versailles Grand Parc
- 9 : CC Coeur d'Yvelines
- 10 : CC des Coteaux de Seine
- 11 : CC de la Boucle de la Seine
- 12 : SIVATRU
- 13 : CA des 2 Rives de la Seine
- 14 : CC Gally Mauldre
- 15 : CC Seine Mauldre
- 16 : CC des Coteaux en Vexin
- 17 : CA de Mantes en Yvelines
- 18 : SMIRTOM du Vexin

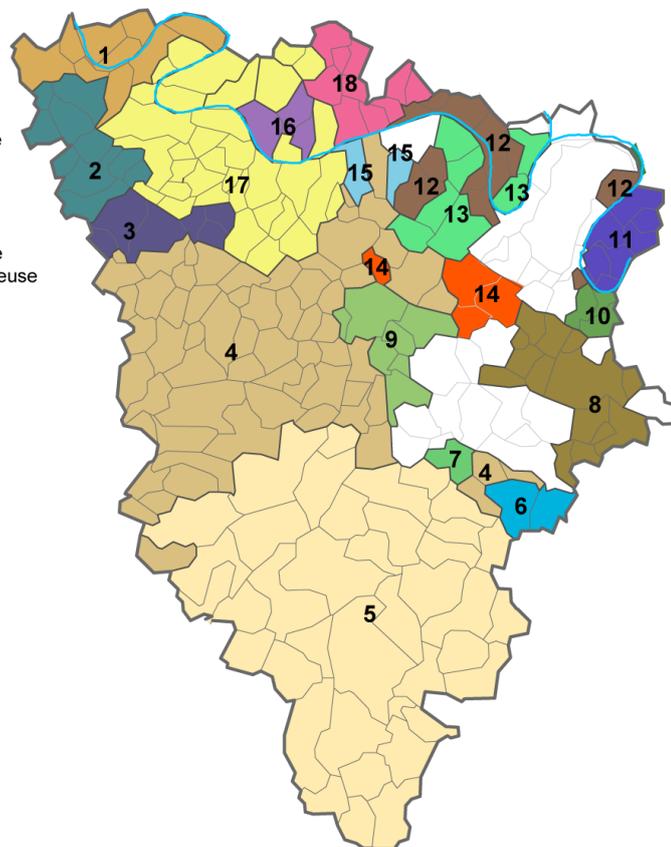
CA : Communauté d'agglomération  
CC : Communauté de communes

□ Communes indépendantes

#### Fond de plan

Limites administratives  
— Limites départementales — Hydrographie  
— Limites communales

0 7,5 15 Km



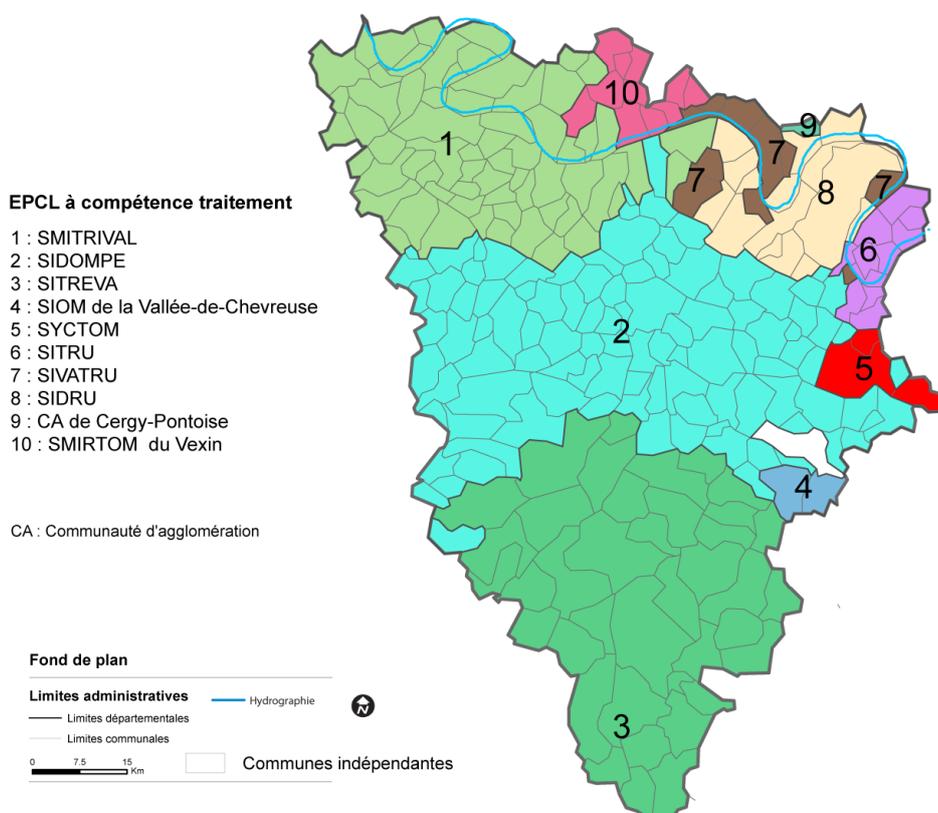
Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, 18 structures intercommunales assurent la collecte des déchets ménagers et assimilés dans les Yvelines pour 909 645 habitants<sup>1</sup> soit 64% de la population départementale. 28 communes assurent cette compétence de façon indépendante pour 503 990 habitants soit 36% de la population.

- **La compétence traitement**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, 10 structures intercommunales assurent le traitement des DMA dans les Yvelines pour 1 404 535 habitants soit pour 99 % de la population départementale et 1 commune assure cette compétence de façon indépendante pour 9 100 habitants.

Etablissements publics de coopération locale assurant le traitement des DMA dans les Yvelines

au 1er janvier 2013



sources : ORDIF 2013, IAU-idf 2014

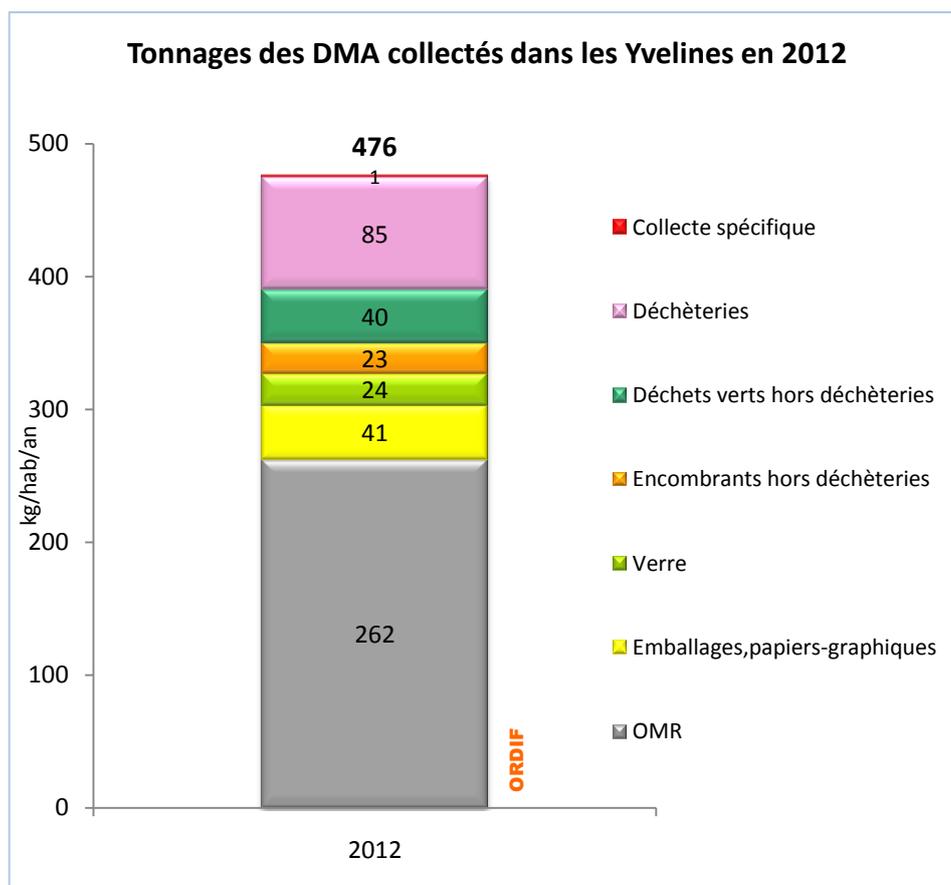
## 2. Quantités de DMA collectées dans les Yvelines en 2012

Les déchets ménagers et assimilés (DMA) sont constitués :

- Des **ordures ménagères et assimilées** (OMA) composées des ordures ménagères résiduelles, emballages, papiers graphiques, verre, et biodéchets collectés sélectivement. A ces flux produits quotidiennement par les ménages viennent s'ajouter les déchets des professionnels qui sont collectés en mélange aux déchets ménagers. On parle dans ce cas de déchets « assimilés » aux déchets ménagers.

<sup>1</sup> INSEE, population municipale légale 2011

- Des **déchets occasionnels** (DO) qui représentent les déchets produits de façon plus ponctuelle par les ménages : encombrants, déchets verts issus de l'entretien des jardins privés, DEEE, etc.



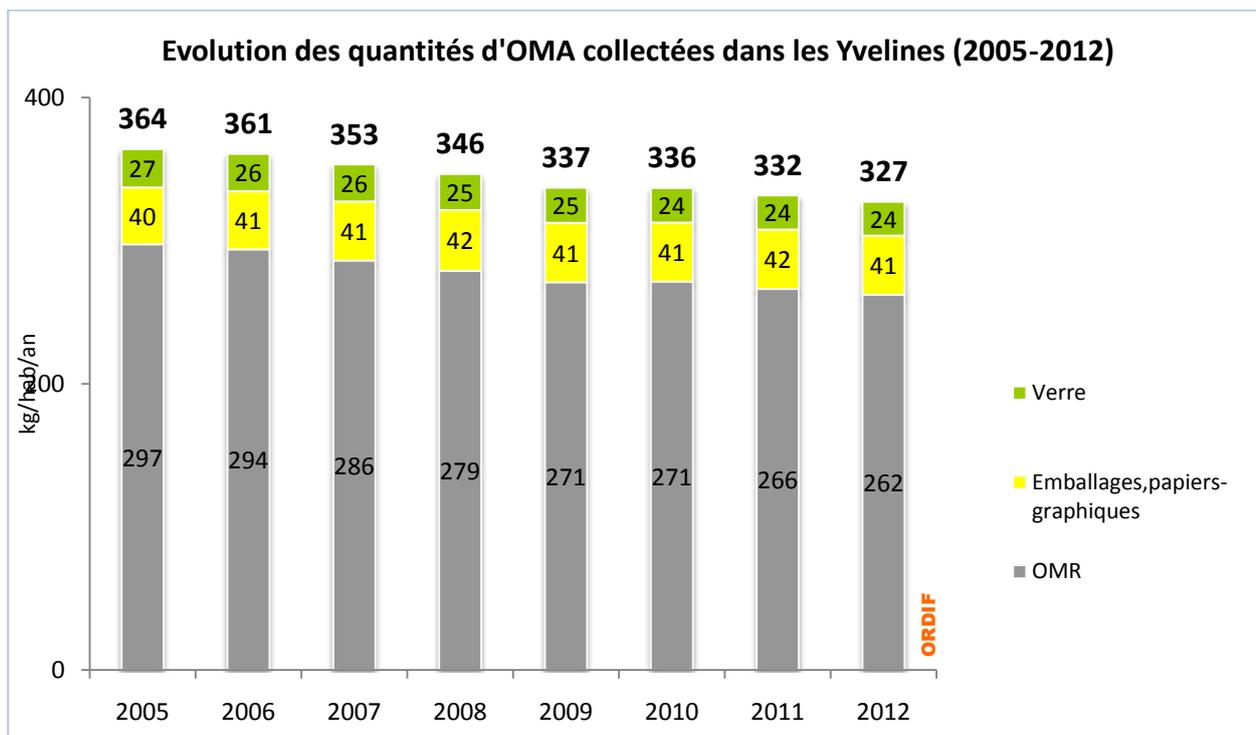
En 2012, 476 kg de DMA ont été collectés par habitant dans les Yvelines. Le département des Yvelines est le département francilien où l'on a collecté le moins d'OMA en 2012 (327 kg/hab contre 359 kg/hab en moyenne en Ile-de-France). A titre indicatif, on compte dans le département des Yvelines une déchèterie pour 43 000 habitants<sup>2</sup> contre une pour 70 000 habitants en moyenne sur l'ensemble de la région.

### 3. Focus sur les OMA collectés

65 kg de recyclables secs ont été collectés dans les Yvelines en 2012. Ils sont composés de 41 kg/hab d'emballages-papiers graphiques et de 24 kg/hab de verre. Depuis quelques années, les quantités de recyclables secs collectées sur le département tendent à stagner voire à diminuer comme on peut le constater sur le graphique suivant.

Dans les Yvelines, 94% des emballages-papiers graphiques sont collectés en porte-à-porte et 6% en apport volontaire (contre respectivement 96% et 4% en moyenne en Ile-de-France). D'autre part, 83% des emballages-papiers graphiques sont collectés en biflux, c'est-à-dire en mélange, et 17% en triflux, c'est-à-dire séparément (contre respectivement 90% et 10% sur l'ensemble de la région). Ainsi, les emballages-papiers graphiques sont essentiellement collectés en porte-à-porte et en biflux sur le département comme sur le reste de la région.

<sup>2</sup> INSEE, population départementale provisoire 2012



Concernant le verre, 63% des tonnages sont collectés en porte-à-porte sur le département et 37% en apport volontaire, ces ratios étant identiques à ceux d'Ile-de-France. Le verre est donc majoritairement collecté en porte-à-porte mais la part de l'apport volontaire est tout de même significative sur ce département.

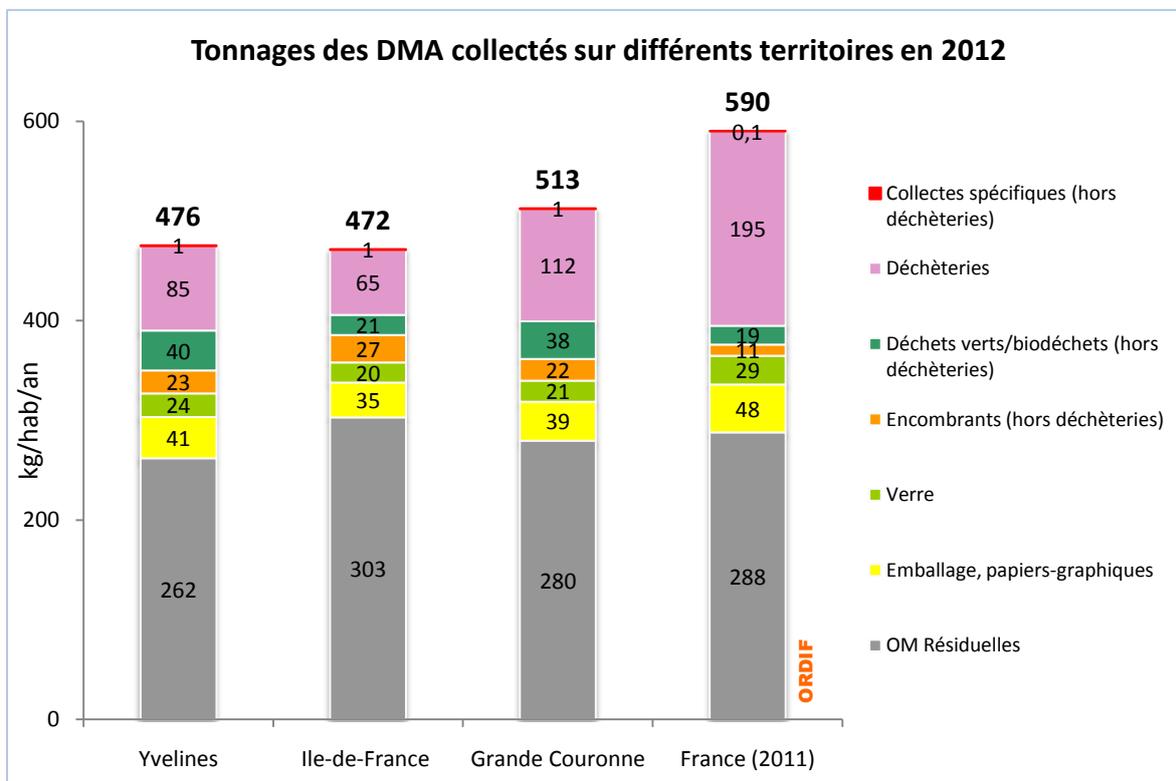
Bien que les quantités de recyclables secs collectées aient peu évolué, on remarque que les quantités d'OMR ont fortement baissé, passant de 297 kg/hab en 2005 à 262 kg/hab en 2012 (-35 kg/hab). Cette baisse significative peut être attribuée à différents facteurs :

- Les programmes locaux de **prévention** d'abord (concernant 76% de la population francilienne début 2013) ont pu jouer un rôle. Les PLP répondent en effet à l'objectif de la loi Grenelle 2 de réduire la quantité d'OMA de 7% par habitant entre 2008 et 2013. Néanmoins, les premiers PLP ont été contractés en 2010 sur ce département (par la CA Versailles Grand Parc, la CA de Mantes en Yvelines, et la commune des Mureaux) , et une année de diagnostic est nécessaire avant la mise en place de toute action de prévention. Aussi et même si la communication menée par les collectivités pour promouvoir la prévention peut commencer à trouver un écho auprès des ménages, il semble prématuré d'attribuer une telle baisse à ces programmes uniquement.
- La **crise économique** impactant la France depuis 2008, associée à une prise de conscience écologique relative, peuvent également justifier d'une modification du comportement des ménages, notamment dans leurs modes de consommation et par conséquent dans la production de leurs déchets.
- La multiplication des déchèteries enfin semble engendrer un **détournement** des OMR vers les déchets occasionnels. En effet, parallèlement à la baisse régulière des OMR, les déchets occasionnels, eux, ont tendance à augmenter.

Cependant, aucun de ces facteurs n'est aisément quantifiable, de même qu'aucun ne peut justifier à lui seul la baisse constatée.

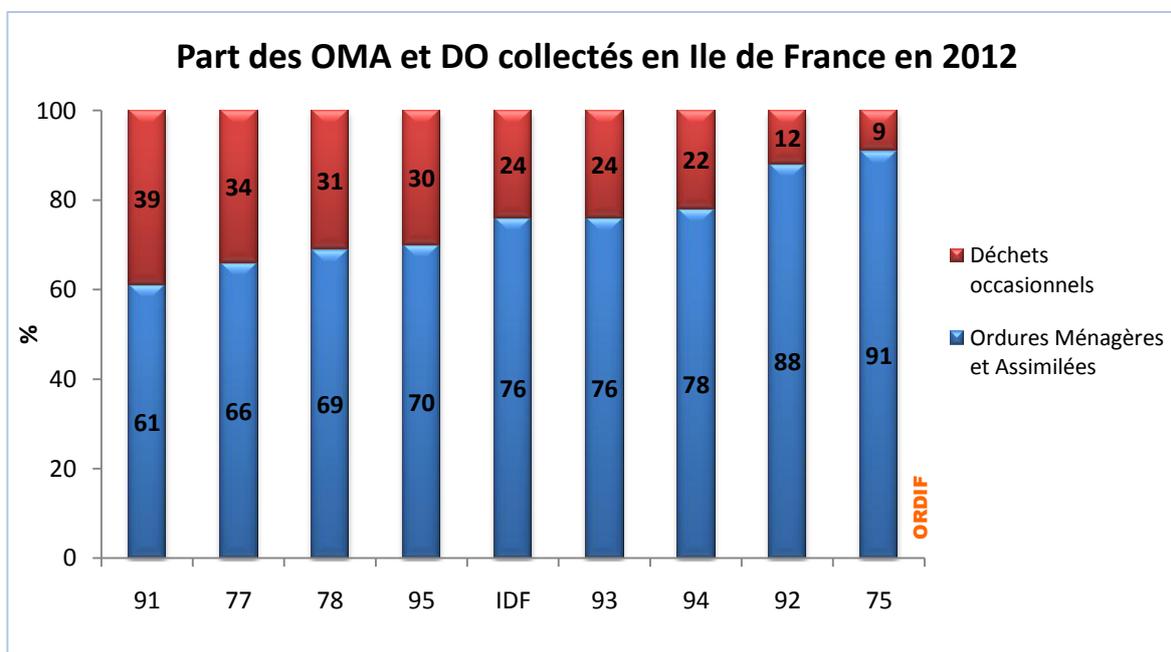
#### 4. Comparaison des quantités de DMA collectées sur différents territoires

En 2012, 476 kg de DMA ont été collectés par habitant dans les Yvelines soit 4 kg/hab de plus que la moyenne régionale et 114 kg/hab de moins que la moyenne nationale.



Par rapport aux moyennes de l'Ile-de-France, les Yvelines ont collecté moins d'OMA (327 kg/hab contre 359 kg/hab) mais plus de déchets occasionnels (149 kg/hab contre 113 kg/hab). On constate que l'on collecte moins d'OMR dans les Yvelines que sur le reste du territoire francilien, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'il y a relativement moins de déchets assimilés liés aux activités économiques sur ce département que sur d'autres départements situés notamment en zone centrale.

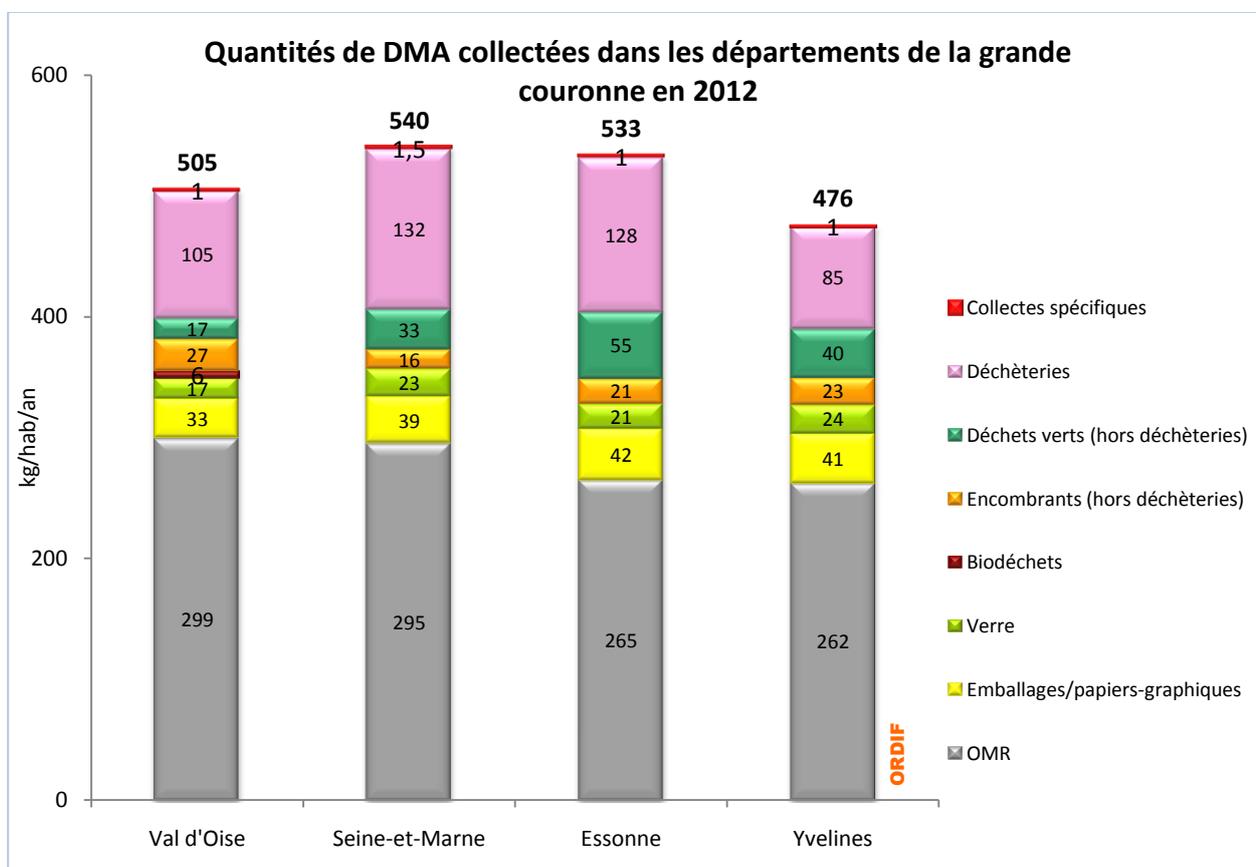
Le graphe suivant présente les différents taux de collecte des déchets occasionnels et d'ordures ménagères assimilées par département francilien en 2012 :



Sur les 476 kg/hab de DMA collectés dans le 78, 69 % sont composés d'ordures ménagères assimilées et 31 % de déchets occasionnels. Les départements des Yvelines et du Val-d'Oise présentent sensiblement les mêmes taux de collecte d'OMA et de déchets occasionnels. Cette similitude peut s'expliquer par une présence relativement importante d'habitats pavillonnaires sur ces départements générant une production de déchets occasionnels élevée, ainsi que par une présence d'activités économiques et donc de déchets assimilés modérée.

Si l'on compare les Yvelines à des territoires qui lui sont similaires en termes de typologie d'habitat et de densité de population (les départements de la Grande Couronne), on constate que les Yvelines ont produit moins d'OMA (327 kg/hab contre 340 kg/hab) mais aussi moins de déchets occasionnels en 2012 (149 kg/hab contre 173 kg/hab).

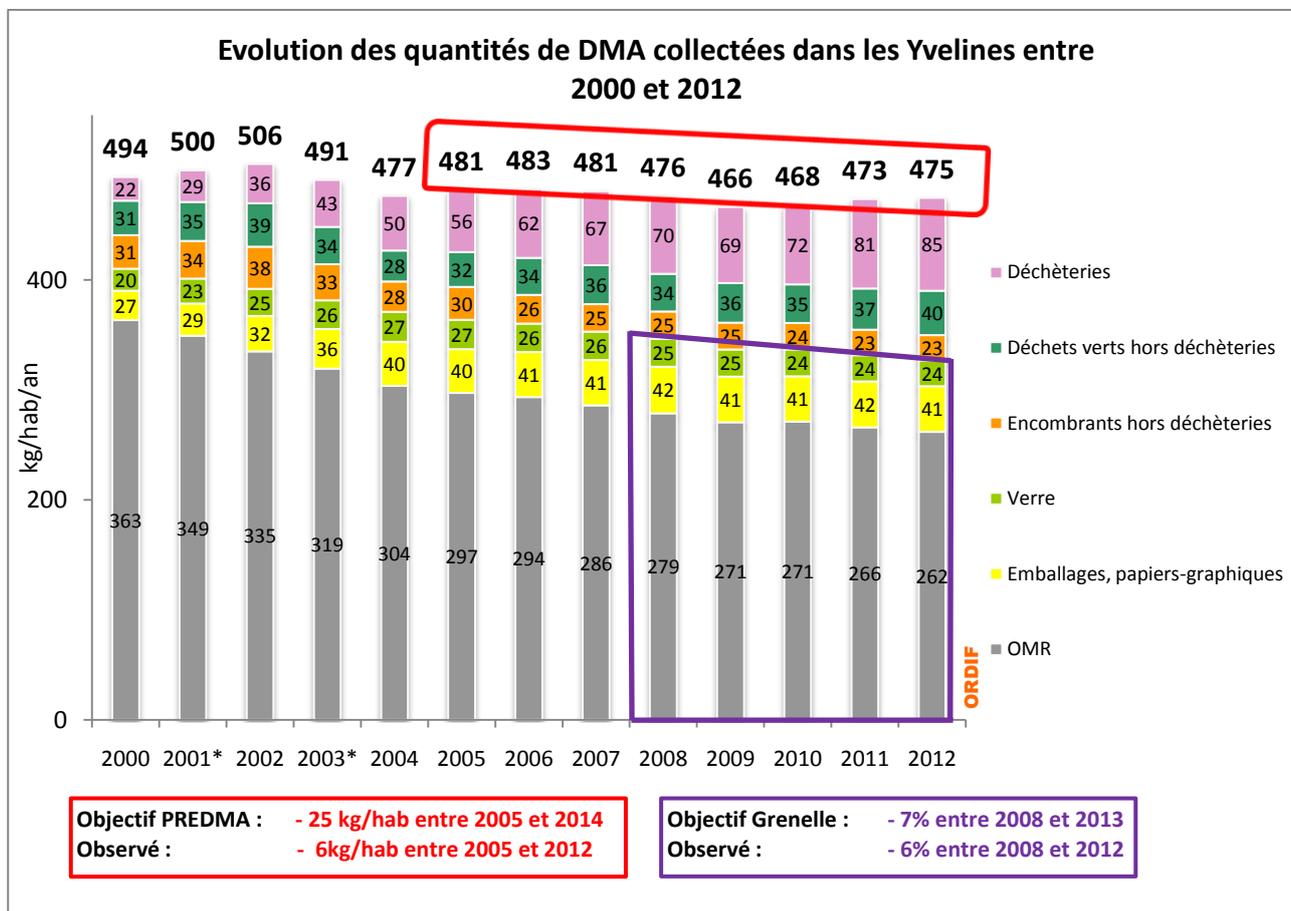
Le graphe suivant permet de comparer les Yvelines aux autres départements de la Grande Couronne :



D'une manière générale, les ratios de collecte des OMA sont sensiblement identiques entre les Yvelines (327 kg/hab) et l'Essonne (328 kg/hab). En Grande Couronne, le département des Yvelines est celui qui enregistre le plus faible ratio de collecte d'OM Résiduelles (262 kg/hab) et de collecte en déchèterie (85 kg/hab).

## 5. Evolution des quantités de DMA collectées entre 2000 et 2012

Entre 2000 et 2012, les quantités de DMA collectées par habitant ont diminué de 19 kg (hors collectes spécifiques en AV hors déchèteries) dans les Yvelines passant de 494 kg/hab à 475 kg/hab. Cette baisse globale de 19 kg/hab cache des disparités selon les flux : sur l'ensemble de la décennie, les OMA collectées ont diminué de 83 kg/hab tandis que les déchets occasionnels ont progressé de 64 kg/hab.



Le **PREDMA** fixe comme objectif de réduire de **25 kg/hab** les quantités de **DMA** collectées entre 2005 et 2014 sur l'ensemble de la région, et de 50 kg/hab entre 2005 et 2019. A titre indicatif, les quantités de DMA collectées ont diminué de 6 kg/hab entre 2005 et 2012 dans les Yvelines.

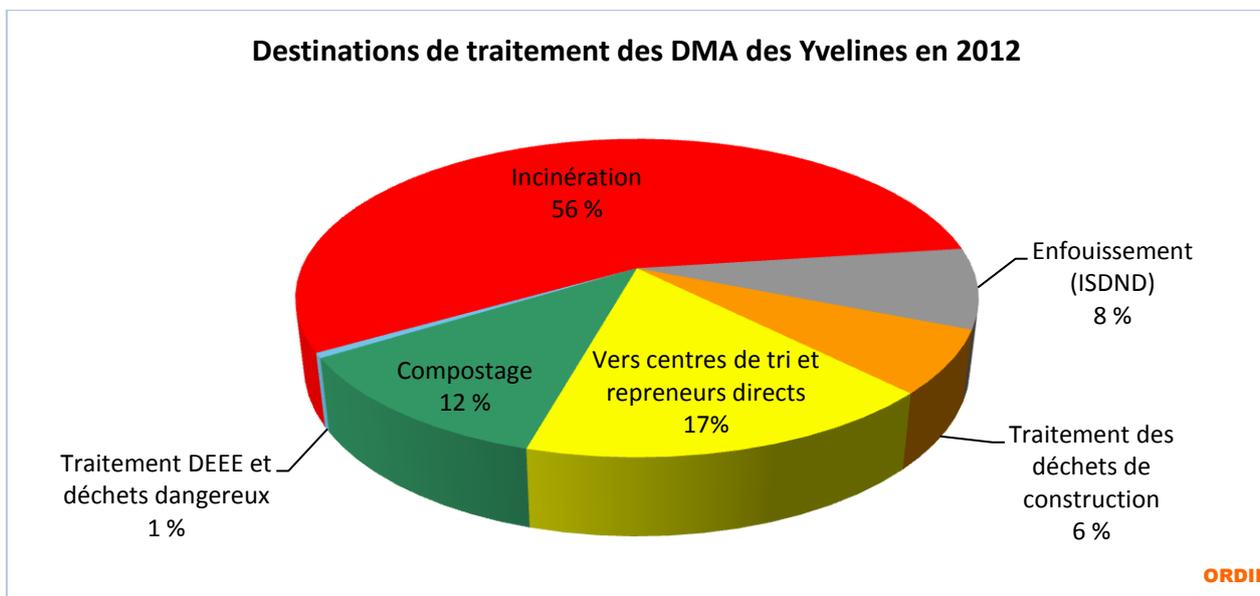
Le **Grenelle** de l'environnement prévoit de réduire de **7%** les quantités d'**OMA** collectées par habitant entre 2008 et 2013. Notons que le ratio de collecte des OMA a diminué de 6 % sur le département entre 2008 et 2012.

Entre 2011 et 2012, les quantités de DMA collectées par habitant ont de progressé de 2 kg passant de 473 kg en 2011 à 475 kg<sup>3</sup> en 2012. A titre indicatif sur cette même période, les quantités de DMA collectées par habitant en Ile-de-France ont diminué de 8 kg.

<sup>3</sup> L'écart observé entre les 475 kg/hab présentés ici et les 476 kg/hab présentés partie 2 est dû à la non prise en compte des collectes spécifiques réalisées en apport volontaire hors déchèteries (déchets dangereux des ménages, DEEE, textiles) sur ce graphique. Ce choix s'explique par le fait que ces données manquaient au début de la décennie et qu'il a été choisi de présenter des données à périmètre constant sur l'ensemble de la période 2000-2012 sur ce graphique.

## 6. Destination de traitement des DMA collectés dans les Yvelines

En 2012, 56% des DMA collectés dans les Yvelines ont été orientés en incinération et 8% en enfouissement (ISDND). 17% des DMA collectés ont été orientés en centres de tri ou ont été directement récupérés par des repreneurs pour bénéficier d'une valorisation matière, et 12% ont été orientés en compostage. Enfin, 6% des DMA collectés étaient des déchets de construction et de démolition, et 1% des déchets dangereux des ménages et des DEEE ont bénéficié d'un traitement spécifique.



## 7. Méthodologie

L'ORDIF réalise tous les ans une enquête sur la gestion des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) en Ile-de-France. Cette enquête, réalisée avec le soutien de l'ADEME, vise à dresser un bilan annuel des DMA collectés sur la région (tonnages, modalités de collecte, destinations de traitement). Les données obtenues dans le cadre de cette enquête sont saisies sur la base de données nationale SINOE® de l'ADEME ([www.sinoe.org](http://www.sinoe.org)), sont exploitées par l'ORDIF, et sont publiées dans un document anciennement appelé « Tableau de Bord » et nouvellement intitulé « Rapport DMA ».

Les travaux ayant trait à l'enquête et à la réalisation de cette enquête sont encadrés par un **comité de pilotage** composé de structures adhérentes de l'ORDIF : ADEME IDF, Cercle National du Recyclage, Conseils Généraux de l'Essonne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, Conseil Régional d'Ile-de-France, DRIEE IDF, IAU IDF, Ile-de-France Environnement, SIDRU, SIEVD, SYCTOM (agence métropolitaine des déchets ménagers), SYELOM des Hauts-de-Seine, SITOM93, TIRU et Ville de Paris.

Les données présentées dans cette fiche départementale sont issues de l'enquête collecte régionale 2012.

### • Champ des déchets étudiés

Les données présentées dans cette fiche couvrent l'ensemble des DMA. Ne sont donc pas compris dans cette enquête :

- Les déchets des services techniques ;

- Les déchets des professionnels collectés par des prestataires privés (et non par le service public) ;

- Les déchets des ménages collectés hors service public (et notamment par des distributeurs ou des structures de l'Economie Sociale et Solidaire dans le cadre des filières REP).

Notons également que les destinations de traitement qui sont présentées dans ce document ne concernent que les destinations premières des déchets collectés. En effet, le périmètre de cette enquête s'arrête aux frontières de la collecte réalisée par le service public. Toutes les opérations qui se passent en entrée ou sur les installations de traitement (déclassement, refus, etc.) ne sont pas renseignées dans ce document. Seuls les déchets d'encombrants font exception. En effet, la majorité des encombrants collectés en Ile-de-France passent par des centres de tri-transit. Afin de ne pas surévaluer la part d'encombrants orientés en valorisation matière, nous avons choisi de soustraire les refus de tri des encombrants et de les compter sur leur exutoire final.

### • Populations utilisées

Les ratios en kg/hab/an ont été calculés à partir des populations départementales présentées dans le tableau suivant :

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 (provisoire)
75	2129731	2137442	2145472	2154521	2161932	2172186	2181371	2193030	2211297	2234105	2243833	2249975	2262213
77	1202569	1214294	1225780	1237515	1248865	1261010	1273488	1289524	1303702	1313414	1324865	1338427	1350361
78	1358816	1365015	1371107	1377260	1383145	1389456	1395804	1403957	1406053	1407560	1408765	1413635	1416052
91	1142331	1151521	1160665	1169540	1178214	1188351	1198273	1201994	1205850	1208004	1215340	1225191	1231777
92	1442087	1457738	1473080	1488605	1503568	1520106	1536100	1544411	1549619	1561745	1572490	1581628	1592025
93	1396942	1411789	1427204	1442929	1458081	1474920	1491970	1502340	1506466	1515983	1522048	1529928	1537572
94	1236443	1246724	1256515	1266690	1276157	1287350	1298340	1302889	1310876	1318537	1327732	1333702	1341016
95	1111072	1118301	1125740	1133014	1140328	1148764	1157052	1160721	1165397	1168892	1171161	1180365	1185962
TOTAL	11019991	11102824	11185563	11270074	11350290	11442143	11532398	11598866	11659260	11728240	11786234	11852851	11916978

Pour les années 2000 à 2005, les populations sont évaluées annuellement par l'INSEE à partir des statistiques d'état civil et d'une estimation du solde migratoire. Le solde migratoire est estimé à partir du taux de solde migratoire observé entre 2 années, et prolongé l'année étudiée. Le solde naturel est obtenu à partir de l'état civil qui enregistre chaque année les naissances et les décès. Pour les années 2006 à 2010, les populations sont issues du nouveau recensement de l'INSEE. En ce qui concerne 2012, les populations sont encore provisoires et seront définitives au 1<sup>er</sup> janvier 2015 (Source : Insee-Estimations de population (résultats provisoires arrêtés fin 2013)).

Toutes les données concernant la population sont consultables sur le site de l'INSEE.